

# LES FOYERS DE TRAVAILLEURS IMMIGRÉS deviennent DES RÉSIDENCES SOCIALES

Le COPAF vous invite à une  
**RÉUNION-DÉBAT**

Vendredi 2 décembre à partir de 18h30  
Salle Jean Dame, 17 rue Léopold Bellan, Paris 2ème  
métro SENTIER (Ligne 3)



Derrière les beaux murs, quelle panoplie d'injustices !

**NON AUX EXPULSIONS SANS RELOGEMENT !**

**NON À LA CHASSE AUX HÉBERGÉS ET AUX RÉSIDENTS  
QUI LES HÉBERGENT !**

**NON A LA FRAGILISATION DES COMITES DE RÉSIDENTS ET  
DU RÔLE DES DÉLÉGUÉS !**

**NON AU CONTRÔLE SOCIAL DES PAUVRES, DES PRÉCAIRES  
ET DES IMMIGRÉS !**

**OUI À LA PROTECTION DES SANS-PAPIERS !**

**OUI AU MAINTIEN DE LA VIE COLLECTIVE ET SOLIDAIRE !**

**OUI AUX DROITS ÉQUIVALENTS À CEUX DES LOCATAIRES !**

La transformation des vieux foyers de migrants en résidences sociales est menée sous la bannière de la salubrité, le droit commun et le logement digne.

Dans la réalité, cette transformation signifie :

- la multiplication d'expulsions des immigrés soit parce qu'ils hébergent des membres de leurs familles, des cousins du village, soit parce qu'ils n'arrivent pas à payer les nouveaux tarifs et donc accumulent des dettes de loyers ;
- tout ce qui contribuait à la vie collective des anciens foyers, restaurants sociaux, cuisines collectives, salles de prière et de réunion est cassée et transformée en studettes.
- Les délégués élus ne sont plus reconnus comme des interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne la gestion des problèmes, les gestionnaires font appel plus volontiers à l'huissier et à la justice. Le rôle des délégués comme régulateur de la vie collective est terminée, tout maintenant passe par des conventions draconiennes et méprisantes.

De plus en plus de foyers résistent, soit en déclarant la grève des loyers, soit en appelant à des rassemblements et des manifestations. Mais les comités de résidents ont du mal à trouver des relais dans le tissu associatif et syndical qui se bat en France pour la régularisation et la protection des sans-papiers, pour le droit à un logement décent, pour les droits des étrangers.

Le COPAF propose une réunion-débat publique afin de discuter de ces points :

Quelle est la situation dans les résidences sociales ? Où en sont les résistances et les batailles ?

Comment le mouvement social peut-il être plus impliqué, plus attentif à ce qui se passe dans les foyers ? Comment améliorer les liens entre les délégués des résidents et ce mouvement ?

À l'appel du **COPAF** ([copaf@copaf.ouvaton.org](mailto:copaf@copaf.ouvaton.org))

avec invitation à participer envoyée à DAL, Droits devant !!, FAP, FASTI, GISTI, CSP 75, MRAP, LDH, UD-CGT, Union syndicale Solidaires...